

FAUX PRETEXTE !

La décision du Maire de ne pas remplacer le poste d'éducatrice sport montre sa volonté de faire des économies sur le dos de nos enfants, notre avenir. Nous contestons ce choix, à l'incidence financière bien mince puisqu'à un coût très modéré pour les familles, mais aux conséquences importantes sur la santé (selon l'OMS la sédentarité est le 4e facteur de mortalité).

Les compétences de cette professionnelle, qui ne sont pas celles d'un animateur, permettaient des interventions de qualité et diversifiées, durant les temps scolaires, périscolaires et les vacances. Pour certains enfants, ces activités sportives pouvaient être poursuivies en club ; avec cette décision, d'autres ne feront plus aucun sport !

Ce poste avait été créé il y a 30 ans par la droite et non remplacé par la droite... tout un symbole.

CLOS CHAPUIS: VIVE INQUIETUDE!

Lors du mandat précédent, le «projet intergénérationnel du Clos Chapuis» a été élaboré grâce aux besoins exprimés des institutions et associations concernées, et confirmé par des diagnostics locaux et régionaux. Notre cité médiévale (par sa topologie et son développement ancien), pouvant favoriser l'exclusion de personnes porteuses de handicap ou en perte d'autonomie, nécessite la construction d'un bâtiment adapté et accessible : services médicaux, commerces, transports. Il allie lieux d'accueil, de vie et de mixité sociale, rassemblant jeunes et moins jeunes, valides ou non, le tout régi par une charte du « bien vivre ensemble ». L'objectif est de préserver l'autonomie et le lien avec le centre ville, lieu dynamique et animé. Le conseil municipal en séance du 18/04/2013 a approuvé ce projet et le permis de construire a été signé sans recours.

Puis changement de municipalité et changement de projet : la résidence serait délocalisée au sud Allivet-bon moyen d'empêcher l'installation des gens du voyage- et regrouperait personnes âgées et ou handicapées, citoyens de seconde classe, dans une sorte de ghetto médico-social. Comment se projeter dans l'avenir, quand vivre avec un handicap nécessite des efforts constants pour se déplacer, communiquer, en étant exclu de toute vie sociale ? Et que deviendrait le terrain Clos Chapuis ? Annexe de l'OGEC ? Le regard porté par la municipalité sur le handicap en dit long et interpelle notre responsabilité individuelle et collective en matière d'intégration sociale des personnes les plus fragilisées.

Groupe municipal « La Côte-Saint-André pour tous »
Jacky LAVERDURE, Isabelle PERENON-PILLON,
Christophe VIGNON, Eliane MINE,
Dominique MASSON, Séverine FOUACHE.